



# COMPTE RENDU

## Groupe Addiction et Psychiatrie

### Jeudi 22 novembre 2018

**Présents :** Valérie GUILBERT, Gael FERRET, Sophie VERLHIAC, Marie CREQUY, Karima KOUBAA, Magalie FRANCOIS, Paola REVUE, Loïc DESMAREST, Myriam BLIDIA-GARNACHO, Karine CHAMPROBERT, Yann JAHRLING, Pascale HEREDIA RODIER, Catherine TOUFINE

**Pour RAMIP :** Jean-Paul BOYES, Francine QUESADA

**Excusés :** Fanny FORNES, Graciela SUAREZ GUZMAN, M.SANSON, Laure SANCHEZ

Le groupe psychiatrie et addiction s'est réuni le 22 novembre 2018 dans les locaux du RAMIP pour faire la synthèse des réunions précédentes du groupe, depuis plus d'un an et donner un sens à ce groupe.

Donner du sens, c'est-à-dire évoluer vers l'élaboration de pistes d'amélioration des pratiques révélées depuis plus d'un an.

Le travail du groupe a consisté en un état des lieux du repérage de la prise en charge des TCLA sur le territoire toulousain, en extrapolant au territoire régional.

Ce repérage n'est pas fait systématiquement par les centres de prises en charge, parfois pas connu de tous les professionnels et souvent ce n'est plus au stade de repérage, mais plutôt au stade de diagnostic devant l'existence de troubles évidents.

Les ressources de prise en charge sont limitées.

A l'Hôpital Marchant, les évaluations sont réservées aux patients hospitalisés et dans le service des troubles cognitifs de neurologie, le Professeur Pariente s'il reconnaît la réalité des symptômes et s'il trouve le travail entrepris par le groupe pertinent, il se déclare incapable matériellement de faire plus, c'est-à-dire rien !

Au niveau de l'hôpital, du pôle de fragilité et des explorations mémoires, les investigations ne sont pas faites avant 65 ans et les TCLA ne constituent pas, sûrement par mauvaise connaissance ou évaluation de la prise en charge adéquate, une piste d'exploration spécifique.

Enfin, pour les publics sensibles et de rues, dont les dommages se sont accumulés faute de prise en charge efficace, il est noté un déficit d'orientation.

Seul l'EHPAD l'horizon au Cuing a développé un moyen de prise en charge spécifique avec des adaptations sociales permettant l'hébergement d'un public fragilisé par les TCLA.

A noter un projet de la Cadène sur le point d'aboutir.

Ce projet consiste à la création d'un EHPAD, maison spécialisée dans la prise en charge gériatrique mais avec un volet social, en partenariat notamment avec l'association "Goutte de Vies", de lutte contre l'exclusion dans le cadre d'un accueil et d'un soutien aux personnes en isolement social, dont l'avancée en âge nécessite une prise en charge spécifique dans la filière gérontologique de retraite.

Cette structure réservée à des personnes vieillissantes ayant fait l'expérience de la rue, porteurs ou pas, mais sûrement, de TCLA répondra à une demande et offrira la possibilité à un public fragile de bénéficier d'une prise en charge digne.

Il est le résultat d'un travail mené en association avec " goutte de vie" et déposé à l'ARS répondant ainsi à une réalité du terrain.

Le groupe psychiatrie-addiction a l'ambition de pouvoir travailler à la réalisation ou au soutien de projets allant vers une amélioration de la prise en charge des TCLA.

## COMMENT ?

- **Enquête :**

- Connaître précisément l'état du repérage en pratique et sensibiliser les professionnels de l'addiction y compris les soins premiers pourrait se faire par l'utilisation d'une enquête de pratique
- La forme reste à définir et les moyens pourraient être ceux du RAMIP par le biais d'un questionnaire type " Google Form".

- **Réunion publique :**

- Organiser dans le premier semestre une réunion grand public de professionnels consacrée à la présentation des TCLA et de leurs prises en charges. Le Dr Questel s'était proposé pour animer cette réunion ou bien pouvons-nous trouver des ressources locales ?

- **Soutien projet EHPAD :**

- Suivi du projet de l'EHPAD Horizon dans le Volvestre afin de le soutenir et de communiquer
- Possibilité de délocaliser la prochaine réunion dans ses locaux dans le comminge ?

- **Travail de mémoire ou de Thèses :**
  - Nos différents projets pourraient faire l'objet de travail de mémoire ou de thèses. Nous devons essayer d'en parler autour de nous pour initier ces travaux qui peuvent être d'analyse existante ou de projets prospectifs.
  
- **Hospitaliers :**
  - Rencontrer le service du Pr Pariente pour envisager des pistes de recherche où accompagner un étudiant, et voir avec le centre de la mémoire la possibilité d'intégrer les TCLA dans leurs champs d'investigation.
  
- **ARS :**
  - Interpeller l'ARS sur les manques et difficultés de prise en charge sur le territoire en montant un dossier. Celui-ci doit être documenté par le recueil des différents points ci-dessus et le travail de recherche
  
- **COFIL :**
  - Le COFIL continuera à piloter l'avancée de ce travail afin de le présenter en réunion fin du premier semestre 2019.